RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Troisième circonscription (SENS - JOIGNY)



Jean CORDILLOT

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

ÉLECTRICES ! ÉLECTEURS !

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du Parti communiste français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

Vous confirmerez ainsi les coups sérieux portés au pouvoir personnel le 28 octobre dernier. En effet, sur le plan national, de Gaulle ne peut plus se prévaloir d'une adhésion massive du peuple à sa politique. Dans notre circonscription, il a perdu 12 066 « oui » par rapport à septembre 1958 et ces derniers ne représentent plus la majorité des inscrits (45,1 % contre 66,2 % le 28 septembre 1958). Il s'agit maintenant de réaliser l'union des communistes, des socialistes et des républicains de toutes nuances pour assurer la défaite du candidat de l'U. N. R. et de la réaction, M. Perrot.

Le désastreux bilan du pouvoir

Le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés s'est gravement détérioré : les statistiques officielles elles-mêmes reconnaissent qu'il est de 10 à 12 % inférieur à celui de 1957 !

Dans notre circonscription, les bas salaires sont encore aggravés par le maintien du système injuste des abattements de zones qui joue également sur les allocations familiales.

En même temps, les rythmes de production toujours plus rapides et la semaine de travail sans cesse plus longue provoquent l'usure prématurée des travailleurs.

Les allocations familiales, les retraites vieillesse, les pensions se sont dépréciées par suite de la hausse du coût de la vie : plus de 2 millions de vieux n'ont que 3 NF par jour pour vivre !

Les paysans travailleurs sont condamnés en grand nombre à disparaître : dans notre département, seules les exploitations dont la superficie est supérieure à 20 hectares seront désormais considérées comme viables ; les autres ne bénéficieront plus de divers avantages qui leur étaient accordés.

Les artisans et les petits commerçants sont sacrifiés aux intérêts des monopoles.

Ajoutons que les impôts, au sujet desquels le ministre des Finances Giscard d'Estaing (de la Banque d'Indochine et apparenté à Schneider, du Creusot) avait promis des « allégements », ont subi des majorations importantes qui viennent encore alourdir le budget des salariés et des petites gens.

A ce bilan, s'ajoutent de graves atteintes aux libertés et les complaisances complices en faveur de l'O. A. S. (qui compte des attaches dans notre département) ; la laïcité est foulée aux pieds tandis que les difficultés de l'école publique se sont considérablement accrues depuis 4 ans, comme en témoignent les rentrées successives, notamment dans nos villes.

En politique extérieure, le sort de la France est lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche ; le pouvoir proclame son hostilité au désarmement général tandis qu'il consacre plusieurs milliers de milliards à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Contre le retour au passé

La IVᵉ République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

- Parce que ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.
- Parce que des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.
- Parce que les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

Tournés résolument vers l'avenir

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti communiste français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

◆ l'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée constituante chargée d'établir une constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Pour assurer la fidélité des élus à leur programme, nous demandons que ceux-ci restent en permanence sous le contrôle de leurs électeurs et puissent être rappelés par eux à tout moment.

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL :

◆ la nationalisation des monopoles capitalistes, la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises ;

◆ l'industrialisation des régions sous-développées, comme le département de l'Yonne ;

◆ l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites et pensions ;

◆ la construction massive d'H. L. M. avec des loyers abordables ;

◆ l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole ;

◆ la réforme démocratique de l'enseignement qui en assurera la gratuité effective à tous les échelons.

Toutes ces mesures de caractère social seront rendues possibles par la diminution massive des crédits militaires et par la réduction des profits des monopoles et des trusts qui ont battu tous les records depuis 4 ans.

A titre d'exemples :

— chez Fichet, le chiffre d'affaires a augmenté de 26,4 % entre 1960 et 1961, les bénéfices marquant une progression parallèle ;

— chez Mors, les bénéfices nets avoués étaient de 90 millions en 1960, alors que l'exercice 1956 accusait un léger déficit ;

— quant au trust Pont-à-Mousson, qui exploite plus de 500 ouvriers à Sens, il a réalisé 1 milliard 280 millions de bénéfices nets avoués en 1957 ; en 1960, ses bénéfices ont pu être évalués à 4 milliards (taux d'augmentation : 300 % !) ; en 1961, le chiffre d'affaires a encore augmenté de 29,4 % et les bénéfices étaient de l'ordre de 6 milliards.

Cependant, en 1959, les sociétés n'ont versé dans l'Yonne que 491 millions au titre de l'impôt sur les revenus, tandis que la masse des petits et moyens contribuables a acquitté 2 998 millions !

EN POLITIQUE EXTÉRIEURE :

◆ une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;

◆ l'opposition aux entreprises du militarisme allemand ;

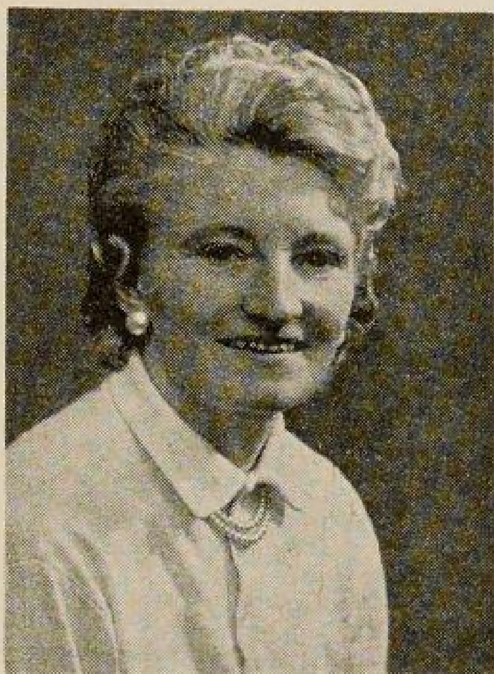
◆ la coopération économique et culturelle avec tous les pays sans exclusives.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes. Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie,

votez pour les candidats du Parti communiste français :

Jean CORDILLOT

fils de petit cultivateur, est né le 17 mars 1927 ; député à l'Assemblée nationale en 1956, il est demeuré fidèle à son mandat, a constamment agi pour la paix négociée en Algérie et s'est prononcé en juin 1958 contre le régime de pouvoir personnel. Non réélu en novembre 1958, dans les conditions de confusion politique d'alors et en raison du mode de scrutin injuste, il a repris son poste au lycée technique de Sens, tout en continuant le combat pour la paix et la démocratie ; il a toujours été aux côtés des travailleurs en lutte : avec les ouvriers dans les grandes manifestations antifascistes de février 1960, avril 1961, février 1962 ; avec les paysans victimes des brutalités policières à Sens, le 7 avril 1960 ; avec les vieux travailleurs, etc.



SA REMPLAÇANTE ÉVENTUELLE EST

Andrée POULIQUEN

mère de trois enfants, femme de déporté de la Résistance, toujours sur la brèche elle aussi pour défendre les justes causes.

POUR LA PAIX ET LE PROGRÈS SOCIAL,

POUR UNE DÉMOCRATIE VÉRITABLE,

vous voterez, le 18 novembre, pour Jean CORDILLOT

***Remplaçante éventuelle* : Andrée POULIQUEN**

ATTENTION ! NE MODIFIEZ PAS VOTRE BULLETIN, IL SERAIT ANNULÉ.

Vu : le candidat.



L'Yonne Républicaine Auxerre

Sciences Po / fonds CEVIPOF